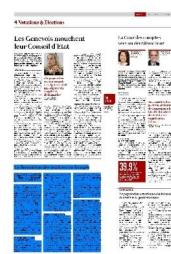


# LE TEMPS

Le Temps  
1209 Genève  
022 575 80 50  
<https://www.letemps.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 34'118  
Parution: 6x/semaine



Page: 4  
Surface: 25'651 mm<sup>2</sup>



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095678  
N° de thème: 370.003  
Référence: 93265725  
Coupure Page: 1/1

## La formation des maîtres inchangée

### **ÉCOLE Le cursus universitaire des enseignants du primaire ne sera pas chamboulé: les Genevois ont refusé la proposition consistant à le réduire d'un an**

C'est une défaite pour la droite et la conseillère d'Etat Anne Hiltbold, chargée du Département de l'instruction publique. Les Genevois ont refusé, à hauteur de 61,74%, de réduire de quatre à trois ans la durée de la formation des enseignants de l'école primaire. La réforme du cursus, défendue dans les rangs du PLR, émane d'un projet de loi déposé en juin 2016 par l'un de ses membres, l'ex-député Jean Romain.

Le cursus actuel des enseignants genevois du primaire fait figure d'exception à l'échelle nationale. Ailleurs en Suisse romande, les cantons privilient un cursus en trois ans sous la houlette de la Haute Ecole pédagogique (HEP) plutôt qu'un parcours universitaire, comme c'est le cas à Genève. La droite espérait gommer cette différence entre Genève et le reste de la Suisse, afin de réduire le flux d'étudiants genevois qui préfèrent migrer vers la HEP lausannoise afin de gagner une année d'études.

### **Anne Hiltbold maintient sa ligne politique**

Au front sur ce sujet, la magistrate Anne Hiltbold prend acte «avec regrets» du maintien du statu quo et relève «l'attachement de la population au système genevois». Elle rappelle toutefois que le DIP engage

chaque année des dizaines d'enseignants formés dans les autres cantons romands en trois ans. «L'argument des opposants, insinuant une formation de moindre qualité en trois ans contre quatre, est un affront à leur encontre», a-t-elle dénoncé. Elle souligne que le refus de cette réforme ne modifiera en rien sa ligne politique: «Ce n'était pas un projet anti-enseignants. Nous allons reprendre la discussion sur la formation, et questionner le numerus clausus.» Jusqu'à présent, un quota d'aspirants enseignants est imposé par le Département de l'instruction publique, qui fixe à 100 le nombre maximum d'étudiants admis chaque année dans la filière. Ce qui oblige les autres candidats à se former ailleurs.

### **Communication payante**

De son côté, Thierry Oppikofer, député PLR et membre de la Commission de l'enseignement, met cet échec sur le dos de «la forte mobilisation corporatiste» des enseignants, qui prônent «l'immobilisme». Il admet toutefois que la campagne a souffert d'une carence de communication de la part des soutiens de la réforme. Les partisans n'ont par exemple pas organisé de conférence de presse pour présenter leurs arguments. «Nous avons choisi la sobriété et avons fait appel au bon sens des citoyens», commente-t-il.

A l'inverse, la gauche, à l'origine du référendum, n'a pas lésiné sur les moyens pour se faire entendre. Les Vert-e-s, les socialistes et les syn-

dicats d'enseignants se sont rassemblés derrière le slogan «Mieux formé en étant moins formé?», qui a drapé de nombreux panneaux d'affichage du canton.

Cette stratégie de communication s'est avérée gagnante: «Ce refus net est l'expression de la raison, personne n'a pensé qu'on formerait mieux les enseignants en les formant moins», souligne Francesca Marchesini, présidente de la Société pédagogique genevoise.

### **Sixième référendum remporté**

Cette victoire est aussi celle des partis de gauche, qui remportent leur sixième référendum depuis le début de la nouvelle législature. En juin, le vote sur les conditions de travail du personnel des crèches privées, remporté par la gauche, montre que les conditions d'accueil des jeunes enfants sont des sujets politiques sensibles dans le canton.

«La population désavoue la politique menée par le Grand Conseil, insiste la socialiste Caroline Marti. La base de certains partis politiques s'oppose également à leurs députés.» En effet, si les élus du Centre et du MCC avaient soutenu la réforme sur la formation des enseignants au Grand Conseil, leurs assemblées respectives ont ensuite rallié le camp des opposants à la réforme.

Depuis une année, les rapports entre le DIP et le corps professoral se tendent à coups de grèves et de lettres ouvertes. Le front ouvert par la réforme s'est donc refermé dimanche, avec des syndicats d'enseignant revigorés. ■ F.S.